

Jean Astruc (1684-1766) **et l' *Histoire naturelle de la Province de Languedoc***

par Philippe ALBOU

Jean Astruc, né en 1684 à Sauve dans le Gard, a fait ses études de médecine à Montpellier où il fut diplômé en 1703 et où il commença à faire carrière. Il a ensuite enseigné à Toulouse (de 1707 à 1715) puis, après un retour temporaire à Montpellier (de 1715 à 1726), il rejoignit Paris où il résida de 1726 jusqu'à sa mort, en 1766. C'est à Paris qu'il publia ses principaux livres, qui lui valurent une certaine notoriété, en étant par ailleurs nommé médecin consultant du Roi en 1730, puis professeur au Collège Royal en 1731, avant d'être reçu médecin de la Faculté de médecine de Paris en 1743, ce qui était peu fréquent à l'époque pour un ancien diplômé de Montpellier, tant la concurrence, voire la confrontation, était grande entre les deux illustres Facultés. À côté de ses ouvrages médicaux, comme le *Traité des maladies vénériennes* (publié en latin en 1736, puis en français en 1740), ou encore ses *Traité sur les maladies des femmes* et sur *L'art d'accoucher* (entre 1761 à 1766), Jean Astruc publia également en 1737 un ouvrage non médical intitulé *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc*. Louis Dulieu disait qu'il s'agissait « d'un ouvrage remarquable bien que moins connu [que ses ouvrages médicaux] et une source inépuisable de renseignements ». Cet exposé sera donc l'occasion d'évoquer Jean Astruc, ainsi que le Languedoc au XVIII^e siècle.

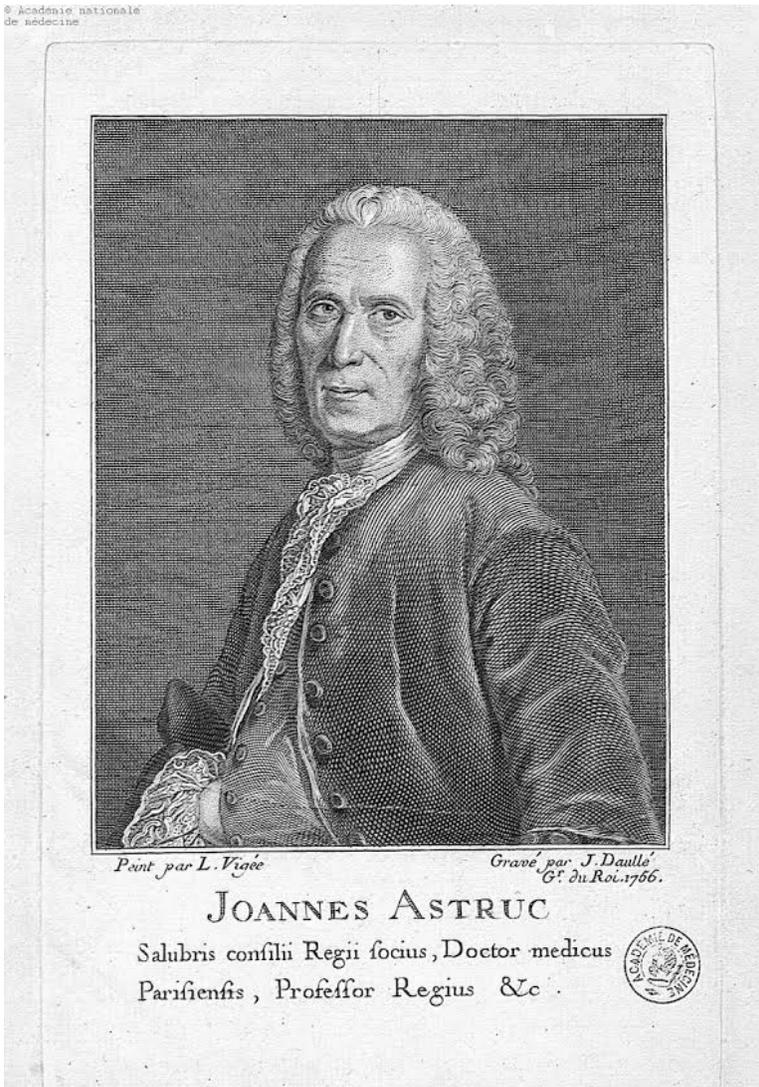


Fig. 1 - Portrait de Jean Astruc (1766).

Astruc explique dans la préface l'origine de ces *Mémoires* : en 1720, durant son second séjour à Montpellier, il avait été nommé Inspecteur des Eaux minérales de Languedoc. Selon Louis Dulieu, Astruc ne se serait intéressé que d'assez loin au thermalisme, dont il fera pourtant état dans son livre, notamment dans le chapitre consacré aux Bains de Balaruc. Mais, comme Astruc l'indique, il s'était documenté à cette époque sur divers sujets concernant le Languedoc, dont il se proposait d'en faire un livre regroupant

le fruit de ses recherches et de ses réflexions. Ce projet, qui ne devait pas aboutir, notamment à cause de son déménagement à Paris, a pourtant permis la rédaction de cette *Histoire naturelle de la Province de Languedoc*, mais de manière réduite par rapport au projet initial : « C'est ce projet qui a donné lieu à l'Ouvrage que je publie. J'avais sur la Province de Languedoc plusieurs Mémoires, dont j'avais lu quelques-uns dans la Société Royale des Sciences de Montpellier. J'y en ajoutai de nouveaux, pour lesquelles j'avais fait des observations suffisantes, et après les avoir mis en ordre, j'en formais cet Ouvrage. J'ai hésité longtemps à le rendre public, parce qu'il me semblait qu'il ne convenait pas à une personne attachée à l'exercice d'une profession très sérieuse et très pénible, de paraître s'occuper de recherches de pure physique ou de littérature. Mais enfin, l'amour de la Patrie l'a emporté sur ce scrupule, et je me suis laissé persuader que mes occupations présentes ne m'interdisaient point la publication d'un Ouvrage composé depuis longtemps. »

Astruc précise ensuite avoir choisi de publier ce livre en trois parties, correspondant aux trois types d'informations recueillies une quinzaine d'années plus tôt : la première partie, intitulée « Mémoires de Géographie », comprend des recherches sur le Languedoc dans l'Antiquité romaine (alors nommé *Gaule Narbonnaise*) en comparaison avec la géographie du XVIII^e siècle, accompagnée de deux gravures, réalisées par Jean-Baptiste Nolin. On constate sur la carte ancienne, l'absence de la ville Montpellier et pour cause : celle-ci ne sera créée qu'à la fin du X^e siècle. À noter aussi, à une quinzaine de kilomètres au sud de Montpellier, au milieu des étangs, l'île de Maguelone, qui était célèbre pour son port de commerce, où un évêché fut créé au VI^e siècle, qui allait devenir un grand centre de rayonnement intellectuel et spirituel du Moyen-âge, avec une apogée aux XII^e et XIII^e siècles, en lien avec le Saint-Siège et avec la construction d'une cathédrale. Rappelons que l'Université de médecine de Montpellier fut créée en 1220 par le Cardinal Conrad d'Urach, légat apostolique du Pape Honorius III, qui l'avait placée sous l'égide de l'évêque



Fig. 2 - Page de titre des Mémoires... (1737).

de Maguelone, qui en assurait la direction, mais sans interférer avec l'enseignement.

La seconde partie, intitulée « Mémoires de Physique », comprend plusieurs articles assez disparates, avec notamment l'une des premières explications scientifiques de la fontaine intermittente de Fontestorbe, mais aussi d'autres sujets tels les bains de Balaruc, les vents du Languedoc, une mine de plomb dans le diocèse d'Alais, la manière de fabriquer des fourches en bois, etc.

La troisième partie, intitulée « Mémoires de littérature », comprend des données sur l'étymologie de termes languedociens, d'origine celtique, germanique, gothique, etc. Il y est aussi question des superstitions régionales, de la nature des côtes, de la disposition des ports du Languedoc, des poissons fossiles découverts dans le Roussillon, etc. Ne pouvant aborder l'ensemble des sujets traités par Astruc, nous avons choisi, à titre illustratif, d'évoquer trois d'entre eux : la fontaine intermittente de Fontestorbe, les bains de Balaruc et les vents du Languedoc.

La fontaine intermittente de Fontestorbe

Cette fontaine dite intermittente, c'est-à-dire « dont l'écoulement cesse et revient plusieurs fois dans le jour », se situe à Bélesta (anciennement *Bellestat*), dans l'actuel département de l'Ariège, au sud de la ville médiévale de Mirepoix et à une dizaine de kilomètres du château de Montségur. Astruc nous fournit pour commencer l'explication de son nom : « (Elle n'a point d'autre nom) que celui de *Fontestorbe*. Quand on sait la langue du pays, où cette fontaine coule, on comprend même aisément que ce nom lui convient en ce qu'il exprime une propriété qui lui est particulière, et dont on parlera amplement dans ce Chapitre. *Destourba* ou *Estourba* signifient en Languedocien *troubler*, *interrompre*, et le vieux mot français *Destourbier* prouve que ces mots ont eu la même signification en français. Par conséquent le nom de *Fontesorbe* ou *Font-estorbe* veut dire mot pour mot *Fontaine troublée* ou *Fontaine interrompue*, ce qui convient à une Fontaine, dont le cours est ordinairement interrompu vingt-quatre fois par jour. »

Dans les pages qui suivent, Astruc s'attache à la décrire, puis à tenter d'en percer le mystère, à partir d'observations fournies en 1705 par l'un de ses amis, dont il ne donne pas le nom tout en précisant qu'il était « Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, qui était établi à Chalabre dans le diocèse de Mirepoix, près de Bellestat ». Il avait en effet prié ce dernier d'examiner cette fontaine et de lui fournir le détail de ses observations, ce qu'il fit « avec beaucoup d'attention » pendant deux étés de suite. Grâce à ce rapport, Astruc apprenait que « cette Fontaine n'est intermittente que

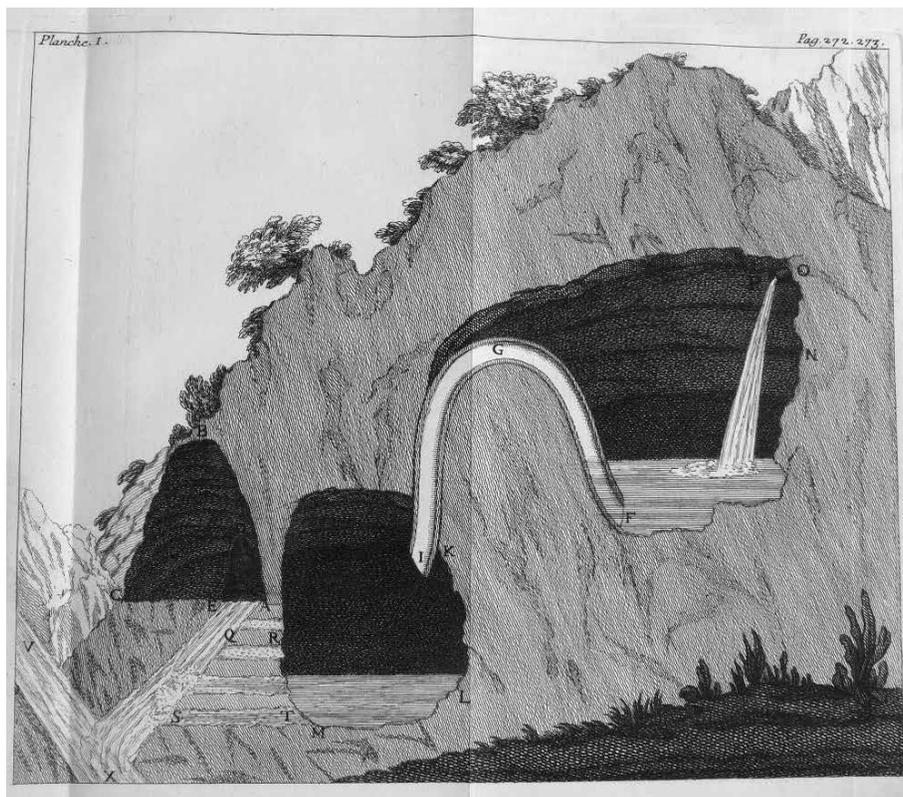


Fig. 3 - Hypothèse, selon Astruc, de la structure interne de la Fontaine de Fontestorbe.

dans la sècheresse, et c'est ordinairement pendant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre. » L'intermittence se reproduisait environ toutes les heures, avec des phases d'écoulement et d'intermission d'une trentaine de minutes à chaque fois, pouvant cependant varier en fonction du débit de la source. À la suite de cette description, Astruc propose une hypothèse, argumentée sur une dizaine de pages et accompagnée d'un croquis explicatif (Fig. 3) : le phénomène de l'intermittence s'expliquerait par l'existence de deux bassins à l'intérieur de la roche, qui se déverseraient l'un dans l'autre par un siphon naturel, entraînant des phénomènes intermittents d'amorçage et de désamorçage.

Le texte d'Astruc sur Fontestorbe était repris d'un texte qu'il avait déjà présenté devant la Société Royale des Sciences de Montpellier, et qui fut publié en 1707. Il signale par ailleurs une polémique survenue lorsque le P. Planque, de l'Oratoire, fut accusé anonymement, en 1731, de l'avoir plagié dans ses *Observations sur la Fontaine de Fontest-Orbe*, dont les explications

étaient en effet similaires aux siennes. Non seulement Astruc se défend d'être à l'origine de cette dénonciation, en faisant remarquer que de toute façon il n'était pas le premier à proposer l'hypothèse d'un siphon, envisagée avant lui par plusieurs auteurs, en particulier au XVII^e siècle. De plus, loin de critiquer le P. Planque, il estima que ce dernier apportait un éclairage supplémentaire à ses propres travaux, si bien qu'Astruc décida de publier intégralement le texte du P. Planque après le sien, avec une illustration montrant un appareil fabriqué par ce dernier en vue de valider expérimentalement l'hypothèse du siphon. À noter que l'hypothèse retenue de nos jours, établie à partir des travaux effectués vers 1970 par Alain Mangin, ancien directeur de recherche au CNRS, est présentée sur le site actuel de la fontaine avec un schéma assez similaire (bien que moins artistique...) à celui proposé par Astruc au XVIII^e siècle (Fig. 4).

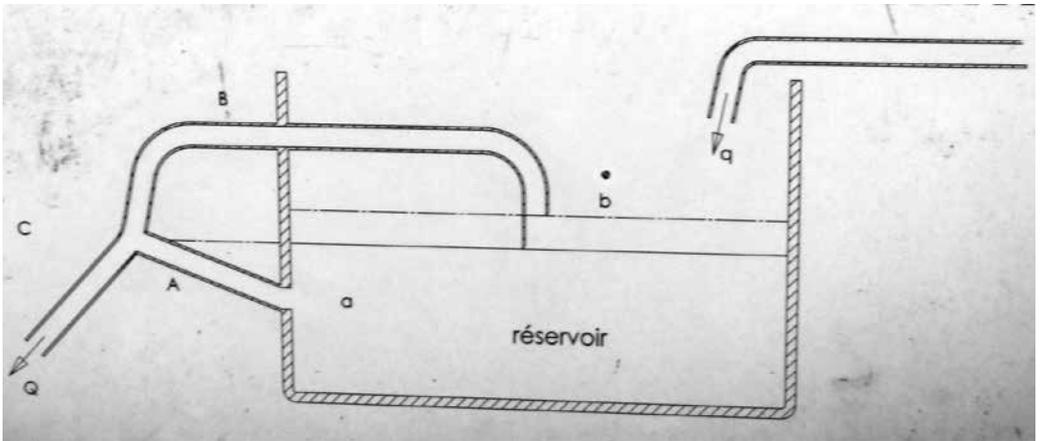
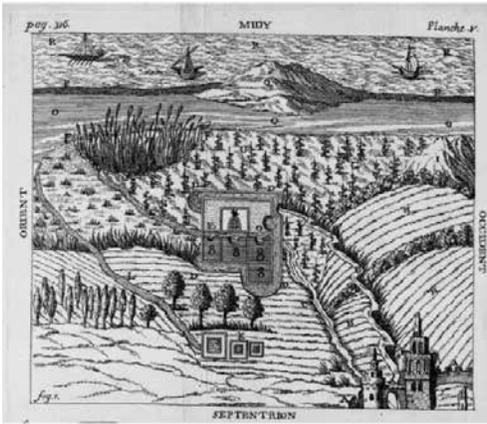


Fig. 4 - Schéma présenté sur le site de la Fontaine de Fontestorbe (Cliché de l'auteur).

Les Bains de Balaruc

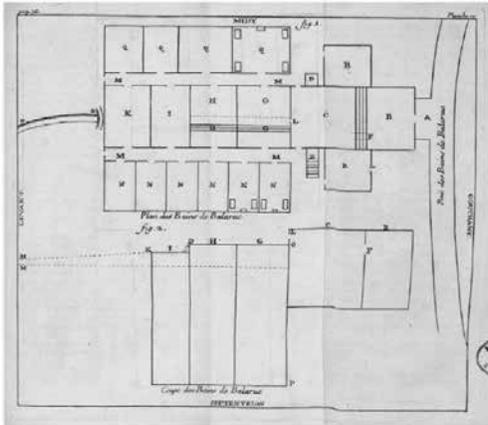
Des Bains existaient probablement à Balaruc depuis l'Antiquité, mais connurent leur heure de gloire à partir de la Renaissance, après que Nicolas Dortoman en ait été le « réinventeur » et le promoteur. Jean Astruc, qui se montre par ailleurs circonspect quant à leur origine antique, évoque la création des bains modernes à partir des écrits de Nicolas Dortoman, mais aussi de ses propres recherches. À noter qu'Astruc porte un regard un peu ironique envers Dortoman qui aurait créé ces bains à l'endroit où se situait « une mare d'eau chaude au milieu d'un champ inculte et plein de joncs » où les paysans des environs « lavaient leur lessive », et surtout

que Dortoman n'avait pas « trouvé à propos d'expliquer plus précisément » la guérison du mal à la cuisse de Guillaume de la Chaume, ce qui fut pourtant l'un des arguments principaux de la promotion, pour ne pas dire la propagande, des Eaux de Balaruc : « Les Bains de Balaruc sont sur le bord de l'étang de Taur à quatre lieues de Montpellier du côté du couchant environ demie lieue au-delà du village de Balaruc, en latin *Balazucum*, dont ils portent le nom. Il ne paraît pas que ces bains aient été connus anciennement. Le nom de Notre-Dame d'Aix, *Santa Maria de Aquis*, que porte l'Église Paroissiale, dont ils dépendent, ne prouve rien, puisque l'étang de Taur sur le bord duquel cette Eglise est bâtie, a suffi pour lui faire donner ce nom, indépendamment des bains. Et pour les mesures d'un vieux bâtiment qu'on montre un peu au-dessus des bains, et qu'on appelle ordinairement les *vieux Bains*, on n'en saurait rien conclure, parce que la tradition sur l'usage de ces mesures quelque commune qu'elle soit, ne paraît être établie par aucun acte. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Chapitre de Montpellier inféoda en 1529 le lieu où sont les bains, aux Auteurs de ceux qui les possèdent aujourd'hui ; Qu'il paraît dans l'acte d'inféodation que ce n'était alors qu'une mare d'eau chaude au milieu d'un champ inculte et plein de joncs ; Que cette mare n'avait pour d'autre usage que de servir à laver les lessives des paysans des environs, c'est pourquoi on l'appelait *las Bugados*, c'est-à-dire *les Lessives* ; Que ce ne fut que vers l'an 1569 qu'on commença à connaître l'utilité qu'on pouvait en tirer pour la guérison de plusieurs maladies ; Que Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussan (village du diocèse de Montpellier, éloigné d'environ une lieue de Balaruc), fut le premier qui s'en servit par le conseil, ou plutôt par la tolérance de Guillaume Rondelet Professeur et Chancelier de la Faculté de Montpellier, pour un mal à la cuisse dont il était incommodé ; Qu'ayant réitéré l'usage de ces bains deux fois chaque année pendant quelques temps, il fut entièrement guéri de son incommodité, que Dortoman, de qui nous tenons ce fait, n'a pas trouvé à propos d'expliquer plus précisément ; Enfin que le bruit de cette guérison établit en peu de temps la réputation de ces bains d'une telle manière que, dix ans après (en 1579) on s'y rendait en foule non seulement du bas Languedoc, mais même des provinces voisines, à ce que rapporte Dortoman dans le Traité qu'il a composé sur ces bains ». Quoiqu'il en soit, Astruc donne une description assez précise de la disposition des bâtiments, d'abord en 1579, selon le témoignage de Dortoman, puis au XVIII^e siècle, d'après ses propres observations avec la description du circuit emprunté par les malades et du système d'évacuation des eaux usées (Fig. 5 et 6).



- A A. Balaruc le village
- B C. Chemins de Balaruc le village à Balaruc les Bains
- D D D D. L'enclos des Bains tel qu'il était en 1579
- * La source des eaux des Bains, qui n'était alors que grillée
- 8, 8, 8. Trois chambres qui étaient les seules qu'il y eût alors dans l'enclos des Bains.
- 8. Quatrième chambre découverte, servant de cuisine
- E E. Egout, qui conduit le reste des eaux dans le marais
- F F. Espèce de marais couvert de joncs
- G G. Vignobles
- H H H. Champs labourables
- I I. Petites collines
- K. Les vieux Bains
- L. Egout des vieux Bains
- O O O. L'étang de Taur
- P P. La Plage, qui sépare l'étang d'avec la mer
- Q. Le cap de Sette
- R R R. La mer Méditerranée

Fig. 5 - Les Bains de Balaruc en 1579



- A. Vestibule devant la porte d'entrée
- B. Première Cour sur une voute, sous laquelle est la source des eaux thermales
- C. Seconde cour sur une autre voute, mais plus basse de la première de trois marches
- D E. Creux en carré d'où l'on puise l'eau qu'on doit boire
- F. Communication entre l'eau de la première et celle de la seconde voute
- G G. Premier Bain, partagé en deux par une cloison de planches, marquée par une ligne de points.
- J. Canal oblique, par où l'eau de la seconde voute tombe dans le premier Bain
- H H. Second bain, séparé du premier par une martellière, ou vanne sur laquelle l'eau déborde, et partagé de même par une cloison de planches
- I. Bain des Pauvres, séparé du second Bain par une martellière ou vanne sur laquelle l'eau déborde
- K. Espace découvert mais entouré de murailles
- M M M M. Galeries autour des Bains
- N N N N. Cabinets à deux lits pratiqués du côté gauche, où l'on porte les Malades après les Bains ou la Douche
- Q Q Q. Grandes chambres à quatre lits, destinées au même usage du côté droit
- O O. Canal servant d'Egout aux eaux des Bains
- R R. Grandes chambres servant de cuisines à droite et à gauche

Fig. 6 - Les Bains de Balaruc au XVIII^e siècle.

Astruc décrit la journée d'un malade à Balaruc au début du XVIII^e siècle : il devait boire les eaux, le matin à jeun, « entre une pinte et demi et trois pintes, mesure de Paris [environ 1,5 à 3 litres actuels] », trois ou quatre jours de suite, en précisant qu'il n'est pas utile d'en prendre davantage, puis en indiquant ses principales propriétés : « Je sais qu'il y a des gens qui en prennent davantage, mais il n'est pas prudent de les imiter, et de se surcharger l'estomac d'une aussi grande quantité d'eau à la fois sans aucune nécessité. Ces eaux purgent très efficacement ; fondent, détachent, entraînent les glaires de l'estomac et des boyaux ; font couler abondamment la bile ; rétablissent et fortifient le ressort de l'estomac ; et sont par conséquent très efficace dans les maladies de ce viscère, causées par l'amas des glaires, par le

relâchement des fibres, par l'engourdissement de ses mouvements. Comme elles précipitent vite en bas, il en passe très peu dans le sang, d'où vient que la qualité des urines n'en est guère augmentée, ce qui fait aussi que ces eaux, quoique chaudes, n'échauffent que médiocrement quand on en use intérieurement. » Le malade pouvait aussi se baigner, mais à la condition d'être « assez robuste » : il devait alors descendre dans le bain par les marches prévues à cet effet, la durée du bain étant déterminée par l'apparition d'un « gonflement de la veine du front ». Il était alors sorti du bain, couvert d'un drap et transporté dans un lit chaud préparé dans l'une des cabines voisines, où on le laissait suer abondamment. Si le malade tombait en défaillance, on lui faisait respirer un air plus frais ou bien on lui donnait à boire un peu de vin pur, ce qui l'aidait à revenir à lui. Astruc signale aussi que le malade pouvait être douché « non seulement sur les différentes parties du corps, qui sont attaquées de faiblesse, de paralysie, de rhumatisme, etc. mais aussi sur l'épine du dos et sur le visage », à partir d'une petite cruche à large goulot, en demandant au baigneur « de frotter en même temps [la partie malade] pour augmenter l'action de l'eau et la faire pénétrer plus avant ». Il nous fait part enfin de l'application de boues, utilisées avant son départ du Languedoc en 1726 : « Avant que je quittasse la Province, il s'était mis à la mode d'ordonner l'application des boues de Balaruc sur la partie malade ; mais ces ordonnances étaient très difficiles à exécuter, parce que les eaux de Balaruc, qui sont naturellement limpides, ne déposent presque point. Aussi ai-je vu des Baigneurs bien embarrassés à trouver les boues qu'on leur demandait. Si l'on ne s'est point désabusé de faire de pareilles ordonnances, je suis persuadé qu'ils auront été forcés de porter dans les bains des boues ramassées ailleurs, pour pouvoir satisfaire aux désirs des Malades, et aux ordonnances des Médecins. »

Les Vents du Languedoc

Au début de ce chapitre, Jean Astruc estime nécessaire de se justifier d'avoir rédigé un tel sujet dans un livre sur l'*Histoire naturelle du Languedoc* : « (Il est) certain qu'il règne dans le Languedoc (des vents particuliers) qui sont plus fréquents et communément plus violents qu'ailleurs. Comme ce sont des faits particuliers, qui regardent le Languedoc, l'explication de ces faits doit entrer dans le plan de l'Histoire naturelle de cette Province, ce qui m'autorise à rapporter ici les observations que j'ai faites sur cette matière, et les réflexions auxquelles ces observations ont donné lieu ».

Les vents du Languedoc ont toujours fait partie de l'identité et de la vie quotidienne des habitants de cette région, comme le prouvent les

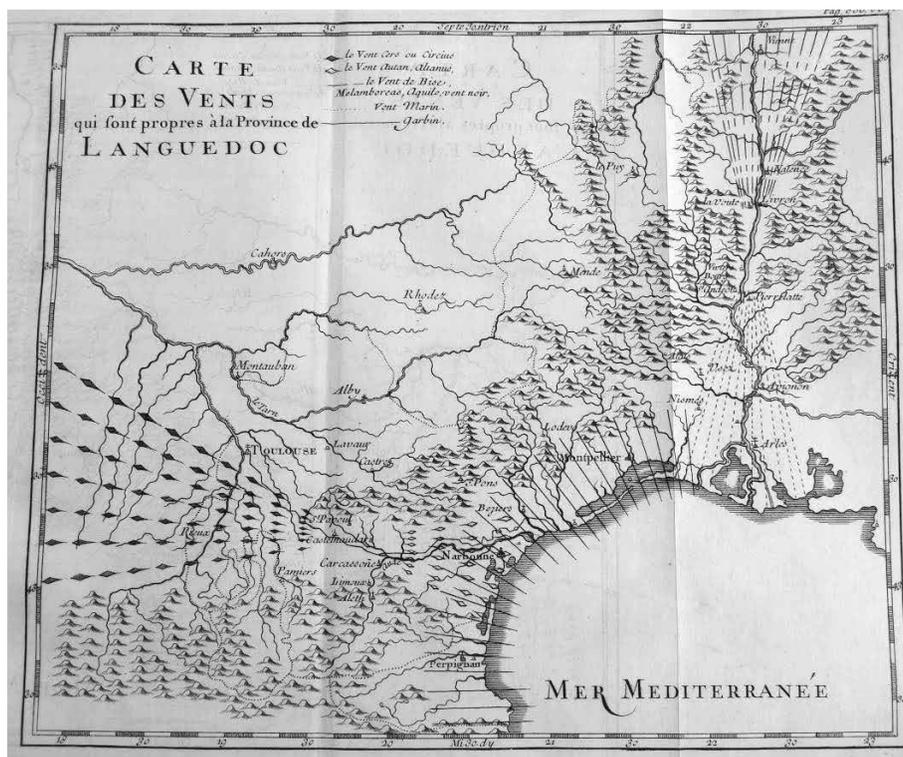


Fig. 7 - La carte des vents qui sont propres à la Province du Languedoc.

extraits reproduits ci-après, avec en particulier l'évocation du Cers et du *Melamboreas*, anciens noms de la Tramontane et du Mistral, et de quelques autres vents, qu'Astruc avait fait représenter sur une carte (Fig. 7).

1) Le Cers ou Vent de Cers, anciennement appelé *Circius* ou *Cercius*

Astruc décrit ce vent de manière assez précise : « (C'est un vent d'Occident) qui balaye la partie méridionale de cette Province dans toute sa longueur, depuis Toulouse jusqu'à la mer Méditerranée, et dont le Rhumb varie entre le Nord-ouest et le Sud-ouest. Ce vent est modéré dans le haut Languedoc : il augmente à mesure qu'il avance, et il est déjà violent à Carcassonne ; mais il est d'une violence extrême dans le bas Languedoc, principalement à Narbonne, à Béziers, et à Agde, où il va se perdre dans la mer, ne s'étendant guère jusqu'à Montpellier ou à Nîmes que lorsqu'il suit le Rhumb de l'Ouest ou de l'Ouest-sud-ouest, ce qui est assez rare. Ce vent est toujours froid mais il ne l'est pas toujours au même degré. Il sert à modérer la chaleur en Été, et il contribue par là à la salubrité de l'air. »

Fidèle à sa manière de procéder, Astruc s'appuie sur les témoignages d'auteurs anciens, en indiquant à chaque fois les références précises, ce qui constitue pour nous une précieuse anthologie. Voici quelques témoignages anciens cités par Astruc : Caton : « Le vent Cercius s'engouffre dans la bouche quand on parle. Il est si violent qu'il ébranle un homme armé et même un chariot chargé. » (Livre VII des *Origines*). Sénèque : « (Le Cercius) souffle dans la *Gaule Narbonnaise* avec tant de violence, qu'il y ébranle les maisons ; mais cependant que les gens du pays, loin de s'en plaindre, croient lui devoir la salubrité de leur climat. (...) L'Empereur Auguste, lorsqu'il était dans les Gaules, voua et bâtit un Temple à ce Vent ». (Quæstion. natur. *Lib. 5 cap. 17*). Pline : « Le Vent *Circius* est le Vent de la Gaule Narbonnaise, le plus connu, et ne le cède à aucun autre pour la violence. La direction de ce Vent porte ordinairement les vaisseaux en droite ligne à Ostie à travers la mer de Ligurie, c'est-à-dire à travers cette partie de la mer Méditerranée, qui est entre le Languedoc et les côtes d'Italie ». (Histor. natural. *Lib. 2. Cap. 47*)

2) Le *Melamboreas*, ou Bise

Astruc précise que ce vent est curieusement attaché à la couleur noire : *Melamboreas*, nom donné à ce vent par Strabon, signifie en effet « Borée noir », et la *Bise*, autre nom de ce vent, venait du celtique *Bis*, qui veut dire également noir. Astruc ajoute qu'*Aquilo*, qui servait aux Romains pour désigner certains vents, venait d'*Aquilus*, qui signifiait noir, et que les Turcs appellent aussi *Vent noir*, un vent du Nord-Ouest. D'où ce commentaire : « C'est ainsi que presque tous les peuples se sont accordés à regarder le Septentrion comme une région couverte d'épaisses ténèbres, ou comme on parlait alors, de *ténèbres cimmériennes*, et à appeler par une suite de préjugé, Vents noirs, les vents qui soufflaient de cette partie du Ciel ».

Il décrit ensuite ce vent, dans lequel on reconnaît aisément le Mistral actuel : « Le *Melamboreas* est un vent du Nord dont la direction suit le cours du Rhône, et qui s'étend en Languedoc sur le Vivarais, sur le Diocèse d'Uzès, et sur la plus grande partie de celui de Nîmes. Ce vent est très froid et très violent depuis Avignon jusqu'à l'embouchure du Rhône. ». Il cite ensuite Strabon qui évoque ce vent en parlant de la plaine de la Crau, à côté d'Arles et de la Camargue : « Le pays qui est au-dessus de cette campagne, est fort exposé au vent. Il souffle dans l'étendue, surtout de la Crau, un vent septentrional d'une violence horrible. On dit qu'il ébranle et qu'il entraîne les pierres, qu'il enlève les voyageurs de dessus leur voiture, et qu'il leur arrache leurs armes et leurs habits. » (*Geograph. Lib 4*)

3) Trois autres vents du Languedoc mentionnés par Astruc

Le Vent d’Autan ou *Altanus*, opposé au Cers : « Vent opposé [au Cers], dont la direction est par conséquent entre l’Est et le Sud-est et même le Sud. Il est faible à Narbonne et à Agde, où l’on commence à le sentir. Il se renforce en avançant, et après avoir passé Castelnaudary, il souffle avec une si grande violence, qu’on peut dire sans exagération qu’il ébranle les maisons, qu’il enlève les toits et qu’il déracine les arbres. Ce vent est chaud, lourd et pesant, il engourdit et abat les hommes et les animaux, il rend la tête pesante, il ôte l’appétit, et il paraît gonfler tout le corps. Pline semble en avoir fait la description en parlant du Vent du Midi. »

Le Vent marin, opposé au *Melamboreas* ou Bise : « Le second Vent qui règne dans le même endroit est directement opposé à la Bise (...). Sa violence le fait sentir surtout à Valence, à Vienne et quelquefois jusqu’à Lyon. Comme il vient directement de la mer, il n’est connu que sous le nom de *Vent marin*. Il s’étend du côté occidental du Rhône, dans le diocèse d’Uzès et principalement dans le Vivarais. Il y amène ordinairement la pluie, et alors il est moins incommode ; au lieu que quand il est sec, ce qui arrive souvent dans l’Été, il y produit les mêmes effets que le Vent d’Autan dans le haut Languedoc. »

Les Vents périodiques : Garbin ou Vents *Estesies* : « Enfin, il règne sur les côtes du Languedoc, depuis Leucate jusqu’au Rhône des Vents périodiques, qui soufflent de la mer ; qui ne soufflent que dans l’Été ; qui ne soufflent même en Été que dans les jours les plus chauds ; qui ne commencent à souffler que vers les neuf ou dix heures du matin ; qui cessent de souffler sur les cinq heures du soir ; qui servent à tempérer l’ardeur du soleil, et qui rendent la chaleur du jour plus supportable ordinairement que celle de la nuit. (...) Ces Vents s’appellent aujourd’hui dans le pays le *Garbin*. Il paraît par ce qu’on vient de dire que les Anciens les ont décrits sous le nom de Vents *Etesies*, c’est-à-dire de Vents qui revenaient régulièrement tous les ans. » Sénèque : « Les Vents Estesies ne soufflent point pendant l’hiver, ils ne commencent à souffler que dans l’Été. Les gens de mer ont accoutumé de les appeler des paresseux et des dormeurs, parce qu’ils ne se lèvent jamais le matin » (*Quest. natural. Lib 3. capp. 10 & 11*)

Conclusion

L’*Histoire naturelle du Languedoc* d’Astruc possède en réalité les qualités de ses ouvrages médicaux, avec une rédaction claire et synthétique, précédée par un gros travail de recherche, dont la lecture préalable de la littérature disponible, permettant une approche historique, et souvent étymologique, des sujets traités. Et nous souscrivons pleinement, y compris pour cet

ouvrage « non médical », à l'appréciation de Louis Dulieu sur Jean Astruc : « Astruc peut prêter à des jugements divers en raison de son œuvre assez impersonnelle. Elle n'en a pas moins joué un rôle considérable en raison de la perfection de ses écrits et de leur prodigieuse érudition. (...) On ne peut lui dénier une activité infatigable, une ardeur au travail énorme, enfin une érudition magnifique qui a su se manifester dans des domaines extrêmement différents mais qui s'est plus particulièrement signalée en histoire de la médecine, discipline dans laquelle il a rendu de très grands services à tous ceux qui lui succédèrent, notamment en matière de maladies vénériennes, de gynécologie et d'obstétrique. »

Je terminerai cet exposé par une réflexion en forme de question : Louis Dulieu ne se serait-il pas, d'une certaine manière, identifié à Jean Astruc ? L'appréciation sur ce dernier, que nous venons de reproduire, pourrait en effet être lue, selon nous, comme une espèce d'autoportrait idéal de ce que Dulieu a cherché à réaliser, pendant plus de 40 ans, en histoire de la médecine. Cela expliquerait peut-être l'admiration et la reconnaissance que Dulieu manifesta envers Jean Astruc, jusqu'à lui dédicacer le tome III de son *Histoire de la Médecine à Montpellier*, qui traite de l'époque classique. Il est en tout cas remarquable qu'une dédicace soit adressée par un auteur... à l'un de ses sujets d'étude !

RÉSUMÉ

À côté de ses ouvrages médicaux les plus connus, comme le Traité des maladies vénériennes (paru en latin en 1736, puis en français en 1740), ou encore le Traité sur les maladies des femmes et L'art d'accoucher (parus entre 1761 à 1766), Jean Astruc (1684-1766) publia en 1737 un ouvrage intitulé Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc, illustré de cartes réalisées par Jean-Baptiste Nolin (1657-1725). Louis Dulieu en parle dans La Médecine à Montpellier du XII^e au XX^e siècle (Ed. Hervas, 1990) en disant qu'il s'agit « d'un ouvrage remarquable bien que moins connu [que ses ouvrages médicaux] » et une « source inépuisable de renseignements ». Cet exposé est l'occasion d'évoquer à la fois Jean Astruc, le Languedoc au XVIII^e siècle... et aussi Louis Dulieu, membre de la SMHM autant que de la SFHM, qui était un admirateur de Jean Astruc.

SUMMARY

Beside his well-known medical treatises, as for instance Traité des maladies vénériennes (published first in Latin in 1736, then in French in 1740), or Traité sur les maladies des femmes and L'art d'accoucher (between 1761

and 1766), Jean Astruc (1684-1766) published in 1737 the *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc, with maps by Jean-Baptiste Nolin (1657-1725)*. This book was admired by Louis Dulieu, eminent member of the SFHM and important historian of Montpellier medicine.

BIBLIOGRAPHIE

- ASTRUC Jean, *Mémoires pour l'Histoire naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois parties. Ornés de Figures, et de Cartes en Taille-douce*. À Paris, Chez Guillaume Cavelier, rue D. Jacques, près le fontaine S. Severin, au Lys d'Or., 1737 (Consultable et téléchargeable sur <https://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/notice/090181263>).
- DORTMAN Nicolas, *De causis et effectibus Thermarum Belilucanarum* (Des causes et des effets des thermes de Balaruc), Lyon, 1579.
- DULIEU Louis, « Jean Astruc », *Revue d'histoire des sciences*, 26, n°2, 1973 (consultable sur <https://www.persee.fr>).
- La Médecine à Montpellier*, Tome III en deux parties, Les presses Universelles, Aubanel, Avignon, 1983 (1^{re} partie) et 1986 (2^e partie). (Sous la direction de), *La Médecine à Montpellier du XII^e au XX^e siècle*, Ed. Hervas, Paris, 1990.
- JOTTRAS Paul L., « Jean Astruc, médecin humaniste », *Histoire des sciences médicales*, 1984, 18 (3), 271-278.
- RICHARD Jacques, « La bibliothèque de Jean Astruc, médecin des Lumières (1684-1766) », *Histoire des sciences médicales*, 2001, 35 (1), 99-108.
- SÉGAL Alain et FERRANDIS Jean-Jacques, « Hommage au Médecin Général Louis Dulieu (1917-2003) », *Histoire des sciences médicales*, 2005, 39 (4), 411-414.
- VONS Jacqueline, Compte-rendu de lecture de « Jean MEYERS et Brigitte PÉREZ-JEAN (éd.), *Nicolas Dortoman et Balaruc. La médecine thermique à la Renaissance*, Paris, Cour de France.fr, 2015 » (Consultable sur <http://cour-de-france.fr/article3865.html>).